

**LE CENDRE**

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 25 mars 2021.

Date de la séance : 31 mars 2021 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 20

Absents avec procuration : 7

Absent : 2

**Présents** : Mme Jacqueline BOLIS - MM. Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN procuration à Mme Christel MARCHENAY - Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Jean-Marc BRUSTEL procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - Mme Valérie MONTEIRO procuration à M. Sébastien MORIN - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Bruno PONTRUCHER.

**Absent** : Mme Nastascia ACCOT - M. Florian CATINOT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : Mme Jacqueline BOLIS.

N°21/03/31/005

**OBJET : Budget général : approbation du compte administratif 2020.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1612 et suivants, L. 2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au budget,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

**Considérant** que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice 2020,

Après avoir entendu l'exposé et étant précisé que le compte administratif 2020 a été présenté à la commission « Finances » au cours de sa séance du 23 mars 2021, il est proposé à l'Assemblée, sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote :

- D'approuver le Compte Administratif 2020 du budget principal de la Ville comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses 2020	+ 4 836 081,07 €	+ 1 500 816,89 €
Recettes 2020	+ 5 142 152,62 €	+ 1 164 710,35 €
Résultat de l'exercice 2020	+ 306 071,55 €	- 336 106,54 €
Résultat antérieur reporté	+ 108 924,66 €	+ 692 013,43 €
Affectation du résultat	+ 414 996,21 €	
RESULTAT DE CLOTURE 2020	+ 414 996,21 €	+ 355 906,89 €
SOLDE DES RESTES A REALISER		+ 35 774,80 €

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ADOPTÉ A LA MAJORITÉ**

**3 ABSTENTIONS**

**(Mme Margaux FOURTIN - MM. Pierre FERNAND et Jean-François RAZAVET)**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le *7 avril 2021*  
 Reçu en préfecture le *7 avril 2021*

La Directrice Générale des Services,

  
 Caroline SOULIGOUX.